

**MIEGE**, c'est surtout sa vigne et son vin qui règnent en seigneurs. Solidement accroché à un coteau d'alluvions calcaires, le territoire de la commune est aujourd'hui couvert essentiellement de vignes. Sur ces terres graveleuses et sèches qui bénéficient d'un ensoleillement intense, l'épi doré a fait place au cep de vigne.

[extrait du site [www.miege.ch](http://www.miege.ch)]

Avec l'envie et le besoin de partager notre histoire, nos connaissances et nos activités, l'Association «Espace des Terroirs» a décidé de lancer la confrérie «Les Amis des Terroirs».

### La confrérie a pour but

- d'encourager le développement des relations entre personnes liées par les mêmes passions, qui sont **l'histoire de nos terroirs, la vigne, le vin, la gastronomie, la convivialité** et d'établir un véritable réseau d'amis.
- de promouvoir *si possible*\* la renommée de **TERRE ET VIN**, devenir en quelque sorte l'ambassadeur/drice de **MIEGE**, un village qui a tant de chose à offrir :
  - Le Sentier des Terroirs et son vignoble, balade didactique
  - L'Espace terroirs, exposition des terroirs
  - L'Espace dégustation, oenothèque
  - Le Relais Miégeois, restaurant de renom
  - Les Salles de conférences et de banquet (salle des combles, remaniement, bourgeoisie)
  - ....
- d'établir *si possible*\* des échanges avec d'autres régions ou confréries nationales ou internationales liées par les mêmes passions.
- d'organiser différentes rencontres et animations dédiées aux «Ami(e)s des Terroirs».

\*selon les moyens et le temps à disposition de chacun

### L' Ami(e) des Terroirs

- il/elle ne paie pas de cotisation d'entrée ou annuelle à la confrérie, mais peut participer à l'Association «Espace des Terroirs» par un don.
- il/elle adhère à la confrérie en transmettant ses coordonnées postales et/ou email afin de recevoir toutes les informations, animations prévues.
- il/elle paie les rencontres/animations auxquelles il/elle participe sur réservation. Si il/elle s'inscrit à un événement auquel il ne participe pas, celui-ci lui sera facturé.
- il/elle peut prendre part ou quitter la confrérie avec un préavis d'un mois.
- il/elle alimente la confrérie pas ses idées ou events,... liés **l'histoire de nos terroirs, la vigne, le vin, la gastronomie, la convivialité**.
- il/elle ne participe pas à l'Assemblée Générale de l'association «Espace des Terroirs». Il/elle peut faire une demande d'adhésion en tant que membre actif au président de l'Association. L'adhésion deviendra effective après approbation donnée par le comité selon les statuts.

### L'Association «Espace des Terroirs»

- gère et administre la confrérie «Les Amis des Terroirs»
- se réserve le droit de modifier à tout moment les points susmentionnés.

**Je souhaite adhérer à la confrérie les «Amis des Terroirs»**

Prénom :

Nom:

Rue :

Adresse:

Email:

(pour des raisons d'économie les échanges se feront principalement par email et à travers notre page facebook)

Je souhaite adhérer à la confrérie car j'aime :

les rencontres       notre histoire       le vin       les vignes       la gastronomie

(facultatif) j'ai envie de vous partager quelques bonnes idées (en lien avec les thèmes susmentionnés :

---

A Retourner par courrier ou directement les infos par email à : [espaceterroirs20@gmail.com](mailto:espaceterroirs20@gmail.com)

Par courrier : Association «Espace des Terroirs», CP 11, 3972 Miège

Coordonnées bancaires pour les dons : Banque Raiffeisen de Miège-Venthône-Veyras, Association «Espace des Terroirs», 3972 Miège / IBAN CH64 8060 8000 0027 7849 6